



Rencontre semestrielle CFPi

04.03.2025

Communication Ecole professionnelle

Electronicienne - Electronicien CFC

Règlement de l'école

Règles à respecter durant les cours

✓ Arrivées tardives

Après **3 arrivées tardives** le doyen me convoque. Il informera mon formateur. En cas de récidive une sanction peut être prononcée.

✓ Travail à domicile

Le travail à domicile exigé par vos enseignants, quelle que soit la branche, peut être **collecté dès votre entrée en classe à 8h00 pour les travaux de toute la journée**. Une note peut être mise à ce travail. En cas d'oubli, perte, etc..., aucun point ne sera attribué ce qui peut engendrer la note minimum de 1.

✓ Mon matériel de cours

Chaque fois que j'oublie mon matériel de cours (calculatrice, livre, crayons gris, dictionnaire, etc...) **l'enseignant informe mon formateur via l'agenda**. En cas de récidive, le doyen me convoquera et une sanction peut être prononcée.

✓ Boisson et nourriture

Il est strictement **interdit de manger et de boire des boissons sucrées dans les salles de cours**. Si vous n'avez pas fini votre repas avant la reprise des cours, veuillez déposer vos éventuelles boissons sur une armoire ou dans votre sac. Nous n'admettons aucune victuaille sur les tables de cours.

Remarques générales :

- **Des cours d'appui** seront organisés par l'école professionnelle sur la demande écrite d'au moins **5 apprentis**. Pour plus d'information, veuillez contacter le doyen.
- Les moyennes semestrielles seront **comptabilisées pour l'examen final** dès le 1^{er} semestre
- **Vos résultats scolaires** engendreront une éventuelle réorientation dès que possible.
- Si vous possédez une attestation logopédique/médicale certifiant des troubles de l'apprentissage (dyslexique, etc...) merci de la transmettre rapidement au doyen.
- Veuillez aussi consulter **le règlement d'école** qui se trouve au début de votre agenda.


Notes

ETRO 1^e année

Moyennes semestre

		Moyennes
Notions techniques fondamentales		(arrondir à 0,5) <input type="text"/> domaine 1
Mathématiques CFC	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	}
Physique CFC	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Informatique	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Techniques des matériaux et de dessin		(arrondir à 0,5) <input type="text"/> domaine 2
Technique des matériaux	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Techniques matérielles et logicielles		(arrondir à 0,5) <input type="text"/> domaine 3
Technique mat. et logi.	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Electrotechnique		(arrondir à 0,5) <input type="text"/> domaine 4
Electrotechnique	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
Electronique		(arrondir à 0,5) <input type="text"/> domaine 5
Electronique	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	

Moyenne semestrielle des connaissances professionnelles

	Moyenne des 5 domaines (arrondir à 0,5)	<input type="text"/>
eCG	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	

Remarque :

Les notes sont à inscrire dans votre AGENDA à la bonne semaine et dans le récapitulatif des notes ci-dessus.

Bulletin



Direction générale
de l'enseignement
postobligatoire

Ecole professionnelle de
Lausanne (EPSIC)

Rue de Genève 63
1004 Lausanne

Bulletin du 1^{er} semestre / 2024-2025
Léon Victor Chenevard, 30.11.2024, ETRO 1

Electronicien CFC

Culture générale	5.0
Enseignement des connaissances professionnelles	4.5
Notions techniques fondamentales	5.5
Techniques des matériaux et de dessin	4.5
Electrotechnique	3.5
Electronique	4.5
Techniques matérielles et logicielles	4.0

La Directrice / Le Directeur

Lausanne, le 27 janvier 2025

Note d'expérience

La **note d'expérience** correspond à la moyenne, arrondie à une note entière ou à une demi-note, des huit notes de l'enseignement des connaissances professionnelles figurant dans les bulletins semestriels.

Rappel des conditions de réussite du CFC

La procédure de qualification est réussie si:

- a. la note de l'examen partiel est supérieure ou égale à 4.0;
- b. la note du domaine de qualification «travail pratique» est supérieure ou égale à 4.0;
- c. la moyenne de la note du domaine de qualification «connaissances professionnelles» et de la note d'expérience est au moins égale à 4.0, et
- d. la note globale est supérieure ou égale à 4.0.

Agenda

Comment remplir mon AGENDA ?

Buts de mon Agenda :

- C'est le lien entre mes **enseignants**, mon **formateur**, mes **représentants légaux** et **moi**.
- Il me sert à **contrôler la matière étudiée**.
- Il m'aide à **calculer mes moyennes semestrielles**.
- Il m'indique le **travail à effectuer** pour la prochaine semaine de cours.
- Dans les premières pages, il contient toute la partie administrative concernant mon école.

Ce numéro correspond à la feuille de numérotation des semaines. Il correspond à une semaine de cours. Ne pas sauter de page durant les vacances.

Date(s) et jour(s) de cours

Notes des TE à inscrire en rouge. La note doit également être inscrite sous la rubrique **Moyenne du 1^{er} semestre** à la fin de votre agenda

SEMAINE n°1 Lundi 27 août 2012

BRANCHE Dessin: p 7 à 11
DEVOIR finir ex p 10 + 11 ppf

BRANCHE Physique:
ex 7 à 9 p 35
DEVOIR TE chap 4 + 5 ppf

BRANCHE Elem mach:
chap 2 p 7 + 8

BRANCHE Info:
ex n° 7 à 14 Word

BRANCHE Electrotech:
théorie p 71 à 74

CO 11 à 20
fini casius 1 à 6
le résumé p 16 à 18

DEVOIR Lire CO p 21 à 26

5,5

SEMAINE n°1 Mardi 28 août 2012

BRANCHE Math:
fraction p. 12 à 14
DEVOIR finir ex p 14 ppf

BRANCHE Asnago:
vitesse de coupe p 32
DEVOIR finir ex 15 ppf

BRANCHE Matériaux:
Atiers p 14 à 22
à relire à la maison

BRANCHE Anglais:
verb to be p 5
DEVOIR TE ppf

BRANCHE Pneumatique:
lire chap 5 p 6 à 12

5,0

À prendre CHF 40.- pour sports hiver
Il. Pichard bavarder trop...

Richard

Cette partie sert de lien entre les différents intervenants de la formation cités ci-dessus.

Visa du formateur à remplir au minimum 2 fois par mois.

Visa du représentant légal à remplir chaque semaine.

Tenue de l'agenda

- ✓ **L'apprenti est le seul responsable** de la tenue de l'agenda.
- ✓ L'agenda doit être écrit en **écriture technique courante**.
- ✓ L'agenda doit être signé par le **représentant légal** et par le **formateur**.
- ✓ **A la fin de chaque cours**, vous devez remplir la **matière étudiée** et les **devoirs** à faire pour la semaine prochaine. En cas de doute, demandez à votre enseignant le libellé exact à inscrire.
- ✓ En cas de remarque de l'une ou l'autre des parties, **présentez votre agenda et le faire signer** à votre enseignant, votre formateur ou vos représentants légaux dans les meilleurs délais.
- ✓ **En cas de perte**, vous devez acheter un autre agenda à l'économat de l'EPSIC et compléter toutes les semaines manquantes.
- ✓ **Veillez respecter la désignation** des diverses branches comme indiquées ci-dessus.

Signatures de l'apprenti

du représentant légal

du formateur

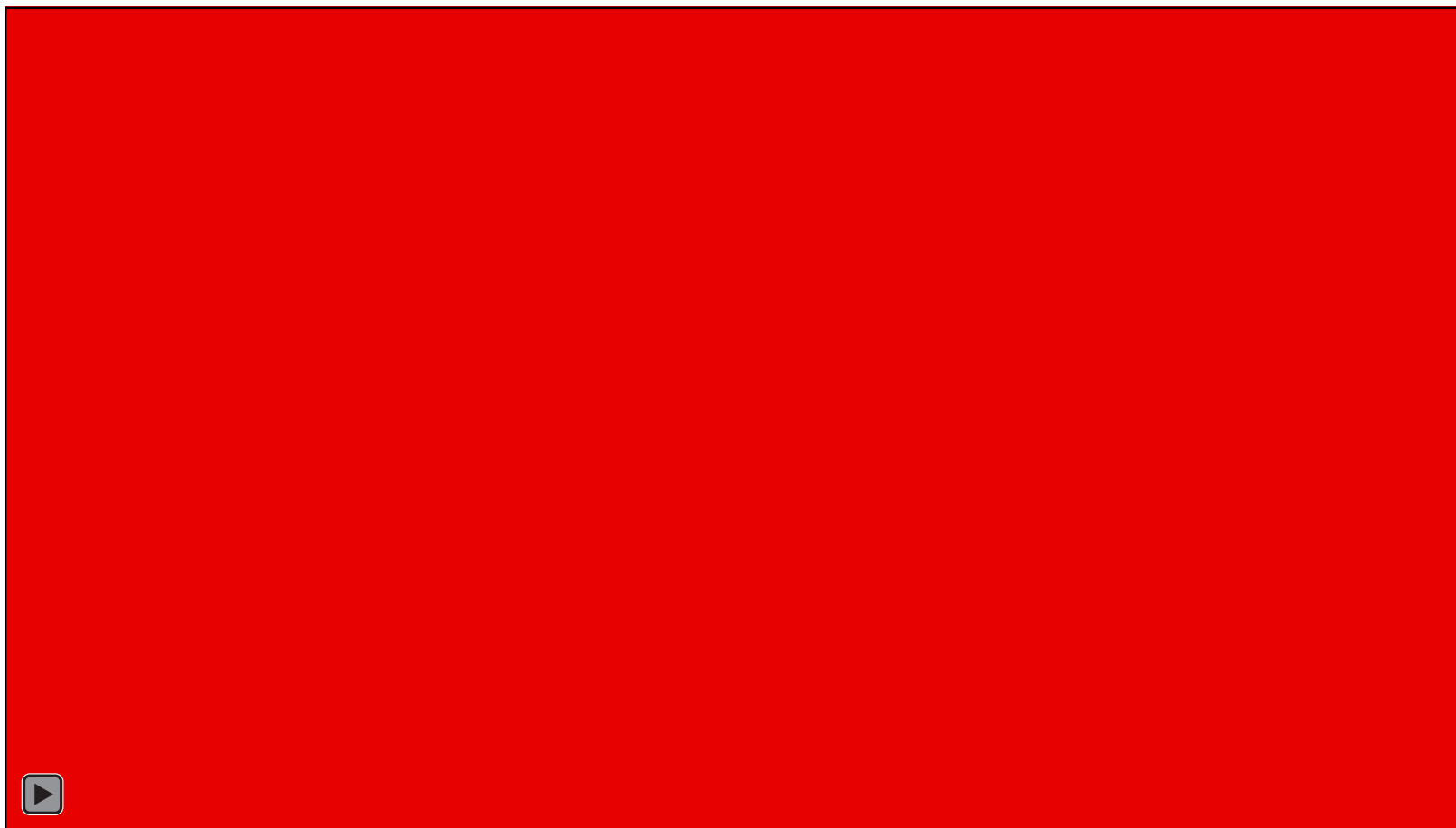
Absence et rattrapage des tests



- Les absences doivent être signalées par l'apprenti au formateur.
 - *En cas d'absence, chaque lundi soir un avis est automatiquement envoyé par email au formateur (adresse mail figurant sur le contrat)*
- L'apprenti doit rattraper son retard avant son retour en classe.
- Dans un délai de 7 jours, les élèves doivent remettre un justificatif dûment rempli et signé via le formulaire en ligne.
- Lors d'un test manqué, l'apprenti a la responsabilité d'approcher l'enseignant dès son retour pour convenir des modalités de rattrapage. L'absence doit être préalablement justifiée.
- Si l'absence n'est pas justifiée ou/et sans démarche de la part de l'apprenti, la note 1 est attribuée.

Justificatif d'absence en ligne

[Vidéo explicative disponible sur www.epsic.ch](http://www.epsic.ch)



Plans d'étude

Tous les plans d'étude EPSIC se trouvent sur le site de la CFP

<https://www.cfp-vd.ch/documents-pour-formateurs>



Contrôle des compétences-ressources de l'école professionnelle
Techniques d'usinage
 1^{re} année, 40 périodes

No	Ressources	Validations	Evaluations	Remarques
KPF2.1	Usinage avec et sans enlèvement de matière			
KPF2.1.1	<p>Procédés et facteurs d'influence</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir énumérer les groupes principaux du façonnage et les procédés de fabrication s'y rapportant (moulage, formage, usinage, assemblage, revêtement de surface et modification des propriétés des matériaux) Savoir énumérer les facteurs influençant et déterminant le choix d'un procédé 	Vu en cours <input type="checkbox"/> Réf. TM pages : _____	Evalué (TE) <input type="checkbox"/> Date : _____ Visa : _____	
KPF2.1.2	<p>Usinage avec enlèvement de matière</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir mettre en évidence les influences de la vitesse de coupe, profondeur de coupe, matériau à usiner, matériaux de coupe, géométrie du tranchant et refroidissement sur la durée de vie de l'outil Etre capable de calculer les données technologiques (fréquences de rotation, avances et profondeurs de coupe) Savoir différencier les angles et les surfaces au tranchant de l'outil En plus pour le profil E: différencier les forces au tranchant de l'outil Savoir expliquer les procédés de sciage, perçage, taraudage, chambrage, alésage, tournage, fraisage et de rectification 	Vu en cours <input type="checkbox"/> Réf. TM pages : _____	Evalué (TE) <input type="checkbox"/> Date : _____ Visa : _____	
KPF2.1.3	<p>Découpage sans contact</p> <ul style="list-style-type: none"> Etre capable de décrire le découpage au laser Etre capable de décrire le découpage au jet d'eau Savoir citer les facteurs influençant le choix du procédé de découpage (Niveau E) 	Vu en cours <input type="checkbox"/> Réf. TM pages : _____	Evalué (TE) <input type="checkbox"/> Date : _____ Visa : _____	

Journées sportives



HIVER *(dernière semaine de janvier)*

Payante et non obligatoire

- En cas de non inscription:
 - L'élève se rend chez le formateur à cette/ces date-s.
 - Préalablement, l'école informe par mail le formateur.

- En cas d'inscription:
 - Lors d'absence, le formateur reçoit un avis (comme pour les cours).

ETE *(2 au 6 juin 2025)*

Gratuite et obligatoire

- En cas d'absence, le formateur reçoit un avis (comme pour les cours)

Changement d'établissement



Quand? Dès la rentrée 2025 (uniquement les élèves de 1^e année)

Pourquoi? Centraliser les ressources et renforcer les synergies

2025: 2^e; 3^e; 4^e (y compris redoublants)

2026: 3^e; 4^e (y compris redoublants)

2027: 4^e (y compris redoublants)

2028: -

2025: 1^{ère} année

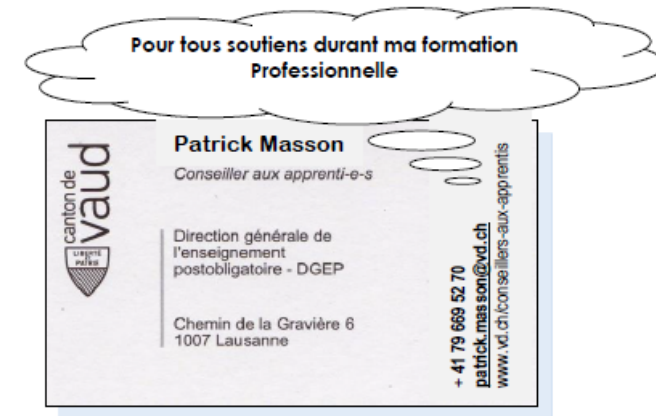
2026: 1^{ère}; 2^e année

2027: 1^{ère}; 2^e; 3^e année

2028: 1^{ère}; 2^e; 3^e; 4^e et redoublants

Coordonnées utiles

Vincent Châtelain
Commissaire professionnel
079/671.85.88
v.chatelain@gim.swiss



Marc Pillonel
Métiers MEM, PAI-VD + et Préapprentissage
Coordonnées sur : www.epsic.ch



epsic ECOLE
PROFESSIONNELLE
LAUSANNE